

ENGAGEMENT DE LOCATION SAISONNIERE

Madame, Monsieur,

Suite à votre demande, nous vous prions de bien vouloir trouver un contrat à imprimer en deux exemplaires (dont un exemplaire est à nous retourner complété et signé) portant sur un gîte de groupe « Gîte du Tilleul » au **67 Route d'Alsace à 88310 VENTRON.**

Pour la période du [] (à partir de 17 heures) au [] (avant 10 heures pour les locations à la semaine, ou avant 17 heures pour les week-end)

Le montant total de cette location s'élevant à la somme de [] € + forfait ménage 105 €, nous vous remercions de nous transmettre votre acompte de [] Euros établi à l'ordre de SARL VOSGES LOCATIONS.

Cette location est conclue pour une occupation maxima des lieux par **25 personnes**. Au cas où la capacité du meublé serait dépassée, le propriétaire se réserve le droit de modifier ou de résilier le contrat. Par ailleurs nous vous informons que nos amis les animaux ne sont pas admis.

Tout bruit ou nuisance pouvant gêner la tranquillité des voisins entraînerait la résiliation de la location.

Un inventaire des : matériel, mobilier et ustensiles de cuisine aura lieu lors de l'entrée en jouissance avec **(2 personnes maximum)** et lors du départ du locataire **(avec 2 personnes maximum)**. **Une caution de 1600 Euros** , sera demandée en début de séjour. Au moins 2 jours à l'avance, il fixera l'horaire de départ.

Ne sont pas compris : l'électricité ,la taxe de séjour et le fuel.

En pièce jointe, nous vous transmettons une proposition d' assurance annulation location vacances.

Pour la souscrire, il vous suffit de l'imprimer et de vous rendre sur le site concerné. Nous vous informons que nous nous dégageons de toute responsabilité vis à vis de l'assureur.

Après avoir pris connaissance du descriptif ci-inclus, le locataire se déclare d'accord sur cette location. Le solde de la location soit [] Euros, devra être réglé 3 semaines avant le début de votre séjour (pour information le chèque ne sera encaissé qu'à votre arrivée).

En cas de désistement, l'acompte ainsi versé restera acquis au propriétaire, et le solde restera du, s'il ne peut le relouer. Dans l'intérêt des 2 parties, le contrat est valable 7 jours, passé ce délai, nous nous réservons le droit de proposer le gîte à d'autres personnes

Pour un règlement par CB ou Paypal, des frais seront calculés en fonction du montant (3,40 % + 0,25 euros).

Pour un règlement par chèque , virement ou espèce, aucun frais ne sera appliqué

Le propriétaire

Mr KUENTZ Jean-Claude
13 Chemin des Chauds Fours
88310 VENTRON
Tél : 03-29-24-10-25 Port : 06-76-22-35-88
E-Mail : contact@vosgeslocation.fr
Site : <http://www.vosgeslocation.fr>
Fait à Ventron le

Le locataire :

Nom :
Adresse :

Tél :

Fait à

le

